



COMMUNIQUÉ

Communiqué du Bureau de la Section Fédérale des Assurances de la FEC-FO en soutien aux salariés et syndicats Air France.

Le BSF Assurances de la FEC FO réuni le 19/10/2015 apporte tout son soutien aux salariés et syndicats Air France qui se battent contre les violences d'Air France dont la dernière en date est l'annonce d'un énième plan de licenciements prévoyant 2900 suppressions d'emplois.

Le BSF Assurances tient à affirmer son total soutien aux syndicats FO de Air France, avec lesquels il est en totale solidarité et auxquels il transmet cette résolution.

Le BSF réclame avec les syndicats d'Air France, aucun licenciement, l'arrêt de toutes les sanctions et poursuites envers les salariés.

Le BSF appelle tous les syndicats et tous les militants du secteur des assurances à participer au rassemblement organisé le 22 octobre à partir de 13h30 devant l'Assemblée Nationale.

NI CONDAMNATION, NI SANCTION POUR LES SALARIES D'AIR FRANCE.

Paris, le 19 octobre 2015

Pour le Bureau de la section fédérale des assurances
Georges DE OLIVEIRA
Secrétaire fédéral Assurances
FEC-FO

Contact :
Georges DE OLIVEIRA
01 48 01 91 35